

Morneau, Josée

De: Dubois, Véronique
Envoyé: 12 juin 2015 10:11
À: 'Fraser, Éric'
Cc: Greffe; 'messier.renee@hydro.qc.ca'
Objet: RE: R-3905-2014-Demande de mise en place d'un mécanisme de récupération des coûts liés à des événements imprévisibles en réseaux autonomes_DDR1 -Délai

*Cher confrère,
La Régie accepte de proroger le délai jusqu'à 16h ce jour, afin que le tout puisse être déposé dans le SDÉ avant la fermeture du greffe.
Meilleures salutations.*

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
(514) 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Régie
de l'énergie

Québec

Devez-vous

vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.

De : Messier, Renée [<mailto:Messier.Renee@hydro.qc.ca>] **De la part de** Fraser, Éric

Envoyé : 12 juin 2015 09:34

À : Greffe

Cc : Dubois, Véronique; Fraser, Éric

Objet : R-3905-2014-Demande de mise en place d'un mécanisme de récupération des coûts liés à des événements imprévisibles en réseaux autonomes_DDR1 -Délai

Bonjour,
Veuillez trouver ci-joint la correspondance du Distributeur dans le dossier mentionné en objet.
Meilleures salutations.

**Renée Messier
pour Me Éric Fraser**



Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : 514 289-2211, poste 2071
Télécopieur: 514 289-2007
Courriel: messier.renee@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com

Avis de confidentialité

Le présent courriel et toutes les pièces jointes peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Cette information est à l'usage exclusif du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'émetteur et détruire le contenu du courriel sans le communiquer ou le reproduire.